

Le samedi 06 octobre 2007

## États généraux du théâtre: la diffusion comme service public



Marie-Ginette Guay et Jean-Pierre Bédard  
*Le Soleil, Laetitia Deconinck*

### Jean St-Hilaire

Le Soleil  
Québec

**Les consultations préparatoires aux deuxièmes états généraux du théâtre québécois l'ont démontré, la quête de nouvelles structures est révolue, on veut raffiner des outils en place, ce qui passe par la connaissance et le respect réciproques des rôles des maillons de la chaîne.**

Les diffuseurs spécialisés exercent un rôle clé au sein de l'écologie théâtrale. On en dénombre 16 au Québec dont 14 sont réunis en association. Il y a des diffuseurs-producteurs, comme les Gens d'en bas (Le Bic), la Licorne ou le Théâtre d'Aujourd'hui, il y a aussi les diffuseurs tout court. Ceux-ci sont six, trois à Montréal, trois à Québec, ceux de la capitale étant les Gros Becs (Jeunes publics), Premier Acte et le Périscope.

À sa 23e saison, ce dernier est le doyen des diffuseurs spécialisés en théâtre à Québec. Son régime de croisière est de neuf spectacles l'an, 12 en comptant les hors-cadre. Il a accueilli la saison dernière 21 376 spectateurs. Ces trois dernières années, les représentations y sont passées de 129 à 160, les abonnés de 852 à 1174 (ils sont en ce moment 850, mais comme il existe des forfaits de trois, six et neuf spectacles, on peut s'abonner jusqu'en février et la direction ne doute pas égaler le sommet de la saison 2006-2007). Le taux d'occupation, lui, a cru de 55 à 74 %.

Le Périscope compte neuf employés et dispose d'un budget annuel de 1 million \$, de deux salles de 220 et 90 places et d'un studio de 60 places. Les soirs d'occupation simultanée de deux de ces espaces sont en hausse.

### Le répertoire en création

La mission de la maison, c'est le théâtre de création. « Ce qui veut plus dire théâtre actuel que théâtre d'expérimentation », précise Marie-Ginette Guay, directrice artistique. Il n'y a pas là

reniement du répertoire. On œuvre davantage à son invention au quotidien qu'à sa mémoire. « Le répertoire, on le crée », dit-elle.

L'adhésion du public à cette ligne artistique ne s'est pas faite du jour au lendemain. Il y a eu un appriovissement mutuel. « Le public décrypte les conventions théâtrales plus facilement qu'il y a 10 ans », note Jean-Pierre Bédard, directeur de l'administration. « Le public avance lui aussi, il est aussi exigeant que nous, enchaîne Mme Guay, il nous pousse. Si on ne faisait que des choses entendues, on se le ferait dire. »

### **Rôle plus actif**

Sa maturité de diffuseur spécialisé, le PÉRISCOPE l'a conquise en 2003 en se dotant d'une double direction artistique et administrative, avancent Marie-Ginette Guay et Jean-Pierre Bédard. L'une et l'autre avaient déjà œuvré au sein de l'institution, ils avaient éprouvé les limites d'une action plus mosaïque qu'intégratrice.

« On est passé d'une attitude plus attentiste à un rôle plus actif de prospecteur, partenaire, promoteur et développeur, explique Mme Guay. Ça a donné une institution d'une beaucoup plus grande ouverture vers le public et vers le milieu artistique, ça a permis d'orienter le bouillonnement. »

Son collègue estime qu'il fallait en passer par là pour professionnaliser l'action du diffuseur, qui reste à ses yeux « une courroie de transmission entre les deux mondes » de l'art et du public.

Par ouverture, Mme Guay sous-entend que le PÉRISCOPE se positionne comme service public. Elle le voit comme « un lieu de parole », un lieu où la société et les artistes s'influencent, où le théâtre va à la rencontre des gens, y compris ceux qui, faute de fric, s'en sentent écartés. Les lectures publiques et les rencontres avec les auteurs, les lundis-causeries, les cabarets tard-tard et le concours Acte critique sont autant d'interfaces d'échanges suivis entre artistes et public.

Service public suppose aussi que les créateurs s'amènent devant leur auditoire avec des projets mûrs. D'où l'attention portée à l'accompagnement des artistes, aux laboratoires de création et à la dynamique de ses échanges avec son voisin d'en face, Premier Acte, qui se voue aux troupes émergentes.

### **Cohérence**

À la veille des états généraux du théâtre, il manque peu de choses au bonheur du PÉRISCOPE. « Peut-être un peu plus d'argent, mais on n'est pas à plaindre », glisse Mme Guay. Et « une meilleure compréhension des artistes de la nature de notre travail. Quand un spectacle ne marche pas, c'est de la faute du diffuseur, et quand il marche, c'est de la faute du producteur... »

Jean-Pierre Bédard, membre du comité directeur des états généraux, souhaite avant tout qu'on quitte l'esprit du « travail en silos » pour la cohérence.

Concernant les rapports avec les agences d'État, il dit : « On demande aux diffuseurs une direction artistique forte, mais il n'y a pas toujours adéquation entre ce que celle-ci propose et ce que les jurys de pairs décident. Il faudrait plus de consultation. Il arrive trop souvent que des projets endossés par les directions artistiques tombent faute d'aide à la création. »

Il relève aussi, dans une perspective panquébécoise de diffusion, la contradiction de troupes soutenues pour créer des spectacles, mais laissées sans moyens pour les faire circuler.